

FICHE DE CANDIDATURE
CURSUS PARTIEL
FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
Uniquement pour les titulaires ou
en Terminale BAC PRO SAPAT OU ASSP

**Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de s'inscrire
en cursus complet et en cursus partiel, le candidat doit choisir.**

VOTRE ETAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : N° de portable :

Email :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Age :

DIPLOMES OBTENUS :

- | | | |
|--------------------------|-------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | BAC PRO SAPAT | Année : |
| <input type="checkbox"/> | BAC PRO ASSP | Année : |
| <input type="checkbox"/> | Terminale BAC PRO SAPAT | Année : |
| <input type="checkbox"/> | Terminale BAC PRO ASSP | Année : |

Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et avoir choisi une inscription en cursus partiel.

A Le

Signature du candidat

Signature du représentant légal si mineur

DOSSIER ADMINISTRATIF

Chaque dossier doit être composé de :

- la fiche de candidature signée par le ou la candidate. La signature d'un des parents est exigée si le ou la candidat(e) est mineur(e).
- un curriculum vitae comprenant les coordonnées complètes, le parcours professionnel et scolaire sur 2 pages maximum.
- une lettre de motivation datée, signée reprenant des éléments du parcours personnel et professionnel.
- une copie du dossier scolaire avec les bulletins des 3 années ainsi que toutes les appréciations de stages des 3 années de BAC.
Pour les personnes en classe de terminale, fournir le dossier scolaire avec les bulletins des 2 années (2nd et 1^{ère}) ainsi que toutes les appréciations de stages en votre possession au jour de l'inscription.
- Une copie du Bac Pro SAPAT ou ASSP ou un certificat de scolarité attestant de votre inscription en 2017-2018 en classe de terminale Bac Pro SAPAT ou ASSP.
- un chèque de 60 € correspondant aux droits d'inscription, libellé à l'ordre de MFR Le Villaret. **(en aucun cas ce chèque ne sera récupérable).**
- Une photocopie lisible de la carte d'identité (valide), recto et verso ou du passeport,
- 2 timbres autocollants au tarif en vigueur.

Ces documents doivent être adressés **par courrier en recommandé avec accusé** de réception à :

**MFR LE VILLARET
BP 71
74230 THONES**

jusqu'au **Lundi 4 Décembre 2017 dernier délai** (le cachet de la poste faisant foi).

**TOUT DOSSIER IMCOMPLET
NE SERA PAS ETUDIE.**